

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2025

LE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE VOS STRUCTURES

ans.psf@fft.fr

CONTEXTE

- L'Agence Nationale du Sport (ANS) donne à la Fédération Française de Tennis de Table la gestion de la campagne Projet Sportif Fédéral.
- Pour cette campagne PSF 2025, La FFTT accompagne les structures dans leurs actions de développement.
- La "Grande cause fédérale" met l'accent sur la féminisation. Ainsi, une attention particulière sera portée sur les projets en lien avec la thématique.

BILAN 2025


477

structures ont été subventionnées
sur 535 demandes soit 89%

17 ligues - 78 comités - 383 clubs



1 819 000€

distribué lors de la campagne

1 298 actions subventionnées



108 200 €

distribués aux Outre-Mer



52,1%

de l'enveloppe à destination des clubs



Féminisation

271 250€ distribués

14,9% du budget

Parasport

105 353€ distribués

5,8% du budget



Territoires Carencés

722 016€ distribués

39,7% du budget



Haut Niveau



146 511€ distribués

8,1% du budget

Vacances Olympiques

& Paralympiques

enveloppe supplémentaire

194 000€ distribués

85 structures
subventionnées pour à
minima 5 demi-journées
dans les QPV

7 ACTIONS

ENJEUX

- L'enveloppe pour le PSF est de 1 799 300€.
- Pour les Outre-Mer (OM) : 106 918€.
- Au moins 50% de l'enveloppe devront aller vers les clubs
- Conserver l'attention portée aux clubs situés en zone carencée (ZRR et QPV). A minima 50%



Structuration clubs / comités de demain



Nouvelles pratiques



Ping Inclusif



Ping Educatif



Ping Actif



Accession territoriale au sport de haut niveau*

*Action uniquement à destination des comités et des ligues



**JEU,
SET
& FÉMINISATION**

1 ACTION FÉMINISATION/ MIXITÉ



Actions de sensibilisation dans la lutte contre les stéréotypes et les clichés.



Engager : impacter et impulser une dynamique. Impliquer les jeunes féminines dans le bénévolat (jeune encadrante, jeune arbitre...)



Actions d'accompagnement et de fidélisation dans l'engagement associatif.



Appel à une association engagée sur le sujet, présentation, échanges, ateliers de travail/réflexion.

ACTIONS PAR STRUCTURE

Ligues



6 actions maximum dont 3 obligatoires + 1 action Pôle Espoirs (si niveau 2).

3 actions obligatoires :

- Structuration clubs/comités de demain : - Structuration Territoriale
- La formation
- Accession territoriale au sport de haut niveau.

5 actions au choix :

- Nouvelles pratiques.
- Ping Inclusif.
- Ping Educatif.
- Ping Actif.
- Accession territoriale au sport de haut niveau (si pôle espoir Niv2).

Comités



2 à 4 actions dont 1 obligatoire parmi les 7 au choix.

1 action obligatoire :

- Ping mixité/féminisation.

6 actions au choix :

- Nouvelles pratiques.
- Structuration clubs/comités de demain.
- Ping Inclusif.
- Ping Educatif.
- Ping Actif.
- Accession territoriale au sport de haut niveau.

Clubs



Le club doit déposer 2 ou 3 actions parmi les 5 au choix + 1 action optionnelle.

5 actions au choix :

- Ping Mixité / féminisation.
- Nouvelles pratiques.
- Ping Inclusif.
- Ping Educatif.
- Ping Actif.

1 action optionnelle :

- Structuration clubs/comités de demain.



TEMPORALITÉ



Ouverture de la plateforme de (LCA) dépôt des dossiers pour les ligues.

Lundi 31 Mars 2025

Vendredi 11 Avril 2025

Fermeture de la plateforme de (LCA) pour clubs et comités.

5 Mai 2025

6 Mai 2025 – 30 Mai 2025

Fin de la phase d'évaluation par la Commissions Fédérale.

30 Mai 2025 – 13 Juin 2025

31 Juin 2025

Ouverture de la plateforme de (LCA) dépôt des dossiers pour les comités et clubs.

- Phase d'instruction des commissions régionales.
- Phase d'instruction des dossiers Ligues par le groupe Fédéral.

Proposition de répartition financière à l'ANS.